

GUIDE N°1

APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

DANS LA CHAÎNE DE VALEUR DU TOURISME LITTORAL ET MARIN

SIGNATAIRES DE CE GUIDE

Club Med · TUI · PONANT EXPLORATIONS GROUP · EXPLORE Ocean · BLUE SEEDS

NOVEMBRE 2026

COLLECTION · TOURISME BLEU DURABLE ET RÉGÉNÉRATIF

Ce guide s'inscrit dans une collection de cinq guides consacrés au tourisme bleu durable et régénératif :

- Guide N°1 : Approvisionnement responsable dans la chaîne de valeur du tourisme,
- Guide N°2 : Co-conception du tourisme avec les communautés locales côtières et insulaires,
- Guide N°3 : Sensibilisation et formation pour tous les acteurs,
- Guide N°4 : Concevoir avec la nature,
- Guide N°5 : Transformer les expériences et récits touristiques.

UNE DÉMARCHE COLLECTIVE

Les cinq guides sont le fruit du travail collectif du groupe de travail « Évasion, Villégiature et Protection de l'Océan » (EVPO). Leur rédaction et leur mise en forme ont été assurées par Agathe Clerc, consultante en tourisme bleu durable, sous la direction de RespectOcean et en concertation avec les membres du GT EVPO, dans le cadre du programme « Biodiversité marine et économie ».
Nous remercions l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI) et la Plateforme Océan & Climat (POC) pour leurs contributions et leur relecture attentive.

LE PROGRAMME « BIODIVERSITÉ MARINE ET ÉCONOMIE »

Le programme « Biodiversité marine et économie », structuré autour de groupes de travail thématiques, vise à encourager les entreprises à jouer un rôle actif dans l'économie durable pour l'océan à travers le partage d'expériences et le développement d'outils. Épaulé par un comité d'experts, le programme aide les acteurs économiques à appréhender leurs interdépendances à l'océan, à valoriser les solutions et porter la voix de ce collectif dans les instances décisionnelles. Il a été reconnu « Activité officielle » de la Décennie des Océans des Nations Unies et s'inscrit dans le cadre de l'initiative « Partenaires engagés pour la Nature » de l'Office français pour la biodiversité.
Avec le soutien de : Fondation ENGIE, Office français de la biodiversité, PONANT EXPLORATIONS.

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

RespectOcean, 2026. *Approvisionnement responsable dans la chaîne de valeur du tourisme littoral et marin* Guide N°1, GT EVPO / Programme Biodiversité marine et économie.
Lien de téléchargement : https://www.respectocean.com/ressources/
Contact : contact@respectocean.com agatheclerc@gmail.com

SOMMAIRE



INTRODUCTION04

DE L'ENGAGEMENT À L'ACTION

I. ENJEUX DE L'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE06

II. PRIORITÉS D'ACTION09

III. MISE EN ŒUVRE LE LONG DE LA CHAÎNE DE VALEUR10

A. CONCEPTION DE L'OFFRE11

B. SÉLECTION DES PRESTATAIRES13

C. ACHATS ET OPÉRATIONS.....14

D. ACTIVITÉS MARINES.....16

E. APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE.....18

F. DESTINATIONS & TERRITOIRES.....20

G. PHASE POST-VOYAGE.....21

IV. TRAJECTOIRE DE PROGRESSION23

COURT / MOYEN / LONG TERME

V. RESSOURCES & OUTILS26

VI. INDICATEURS & SUIVI31

SYNTHÈSE

& MESSAGE CLÉ.....33

ANNEXES34

GRILLES D'AUTO-ÉVALUATION35

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES40



AGIR SUR LA CHAÎNE DE VALEUR

Approvisionnement responsable

DE L'ENGAGEMENT À L'ACTION

Ce guide s'inscrit dans une vision du tourisme littoral et marin alignée avec les principes du tourisme bleu durable et régénératif. Cette approche reconnaît la dépendance du tourisme aux écosystèmes marins et côtiers et vise à réduire ses impacts tout en renforçant la résilience des territoires.

Il fait suite aux travaux du Groupe de Travail Évasion Villégiature pour la Protection de l'Océan (EVPO), animé par RespectOcean dans le cadre du programme Biodiversité & Économie, et à la publication d'un Manifeste pour des pratiques touristiques engagées, durables et respectueuses de la biodiversité marine, auquel ses membres ont souscrit.

Il constitue un outil d'opérationnalisation des engagements pris, et invite chaque membre du Groupe de Travail à identifier les leviers d'action relevant de son périmètre d'influence.

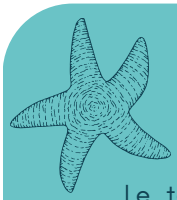
Il engage chaque membre à traduire concrètement le Manifeste dans ses décisions d'approvisionnement, ses référencements et ses arbitrages économiques. L'approvisionnement responsable n'est pas un enjeu périphérique : il conditionne directement la pression exercée sur les écosystèmes marins et la crédibilité des engagements sectoriels.

Les décisions d'approvisionnement prises par les acteurs du tourisme influencent directement la pression exercée sur les ressources marines, les écosystèmes côtiers et les communautés locales.

Ce guide propose un cadre structurant destiné à être activé, mesuré et suivi dans le temps, au sein du Groupe de Travail et au-delà.

Il constitue également un socle structurant pouvant servir de base à la définition progressive d'objectifs partagés et mesurables à l'échelle du groupe de travail, sur les postes identifiés comme les plus déterminants pour la transformation du secteur.

Objectif général : Intégrer un approvisionnement responsable et régénératif à chaque étape de la chaîne de valeur touristique constitue un levier clé pour réduire les impacts du tourisme littoral et marin, pour sécuriser les modèles économiques et pour renforcer la résilience des territoires et des écosystèmes marins.

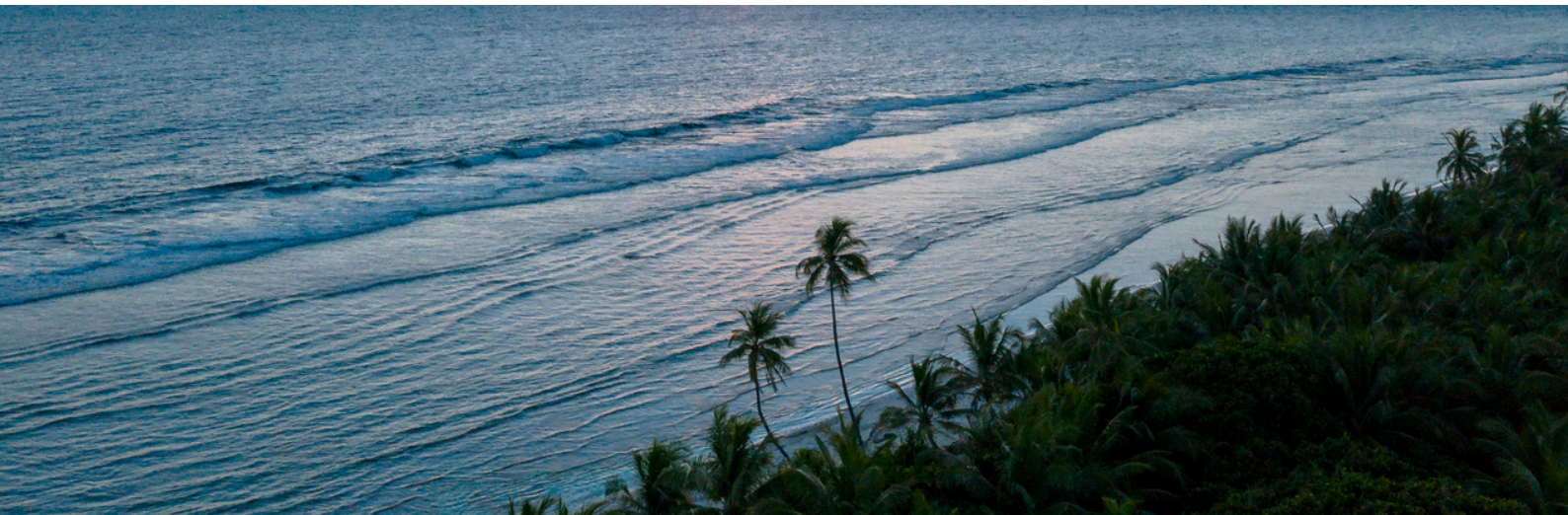


AU-DELÀ DE L'IMPACT : LE TOURISME RÉGÉNÉRATIF

Le tourisme régénératif est une approche du tourisme qui vise à contribuer à un impact net positif sur les territoires d'accueil, en participant activement à la restauration des écosystèmes, au renforcement des communautés locales et à la revitalisation des patrimoines culturels.

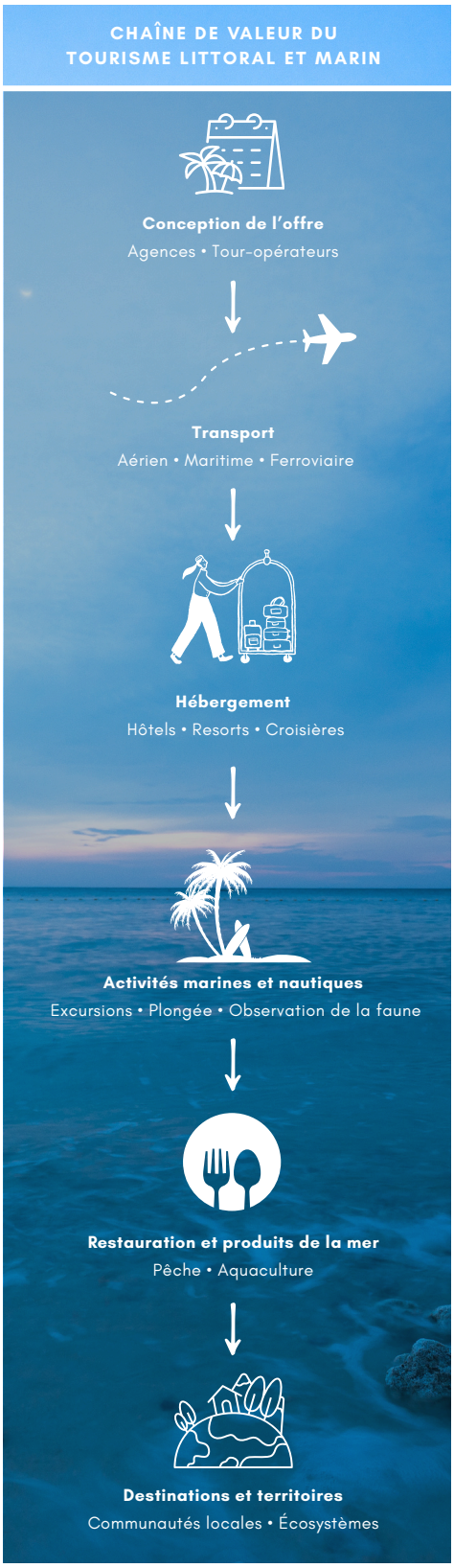
Il dépasse la seule réduction des impacts pour améliorer l'état écologique et socio-économique des territoires, conformément à la définition du High Level Panel for a Sustainable Ocean Economy (2020) et aux principes de l'économie bleue régénérative portés par l'UICN (2025 Résolution 8.030).

En milieu marin et littoral, le tourisme régénératif vise à protéger et à restaurer les écosystèmes côtiers et marins, à renforcer les capacités et la résilience des communautés littorales et insulaires, à soutenir les filières locales, tout en contribuant à la résilience écologique et économique des territoires côtiers, dans une logique d'économie bleue régénérative telle que promue par l'UICN.



I. ENJEUX STRATÉGIQUES DE L'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

Le tourisme littoral et marin repose sur une chaîne de valeur longue, fragmentée et fortement interconnectée. De la conception aux opérations quotidiennes, chaque décision influence directement les impacts sur les territoires et les écosystèmes.



Selon l'UICN, le World Travel & Tourism Council (WTTC) et l'ONU Tourisme, la chaîne de valeur touristique regroupe l'ensemble des acteurs, activités et flux contribuant à l'expérience du voyageur, **depuis la conception de l'offre et sa commercialisation jusqu'à la destination, ses communautés et ses écosystèmes, puis la phase post-séjour** (UICN, Tourism and Biodiversity, 2012 ; WTTC, Managing Environmental and Social Risks in Tourism, 2021 ; ONU Tourisme, Tourism Value Chain, 2018).

Elle inclut notamment **les voyageurs, agences de voyage, tour-opérateurs, transporteurs aériens et maritimes, hébergements, prestataires d'activités nautiques, croisiéristes, fournisseurs, destinations et collectivités territoriales, ainsi que les ONG, les scientifiques et les communautés locales** (ONU Tourisme, Tourism for Sustainable Development, 2017). Elle intègre également les cadres normatifs et lignes directrices encadrant les pratiques responsables, telles que les Guidelines de la World Cetacean Alliance (WCA), qui visent à garantir des interactions respectueuses avec la faune marine et à renforcer la contribution du tourisme à la conservation.

Les plages, récifs coralliens, herbiers, mangroves, zones humides et écosystèmes marins et côtiers constituent le socle vivant de cette chaîne et conditionnent directement l'attractivité des destinations touristiques (UICN, The Importance of Coastal and Marine Ecosystems, 2020).

L'approvisionnement traverse l'ensemble de cette chaîne.
Il ne se limite pas aux achats internes des entreprises, mais englobe les choix de fournisseurs, de services, d'activités proposées, de modes de transport et de gestion des infrastructures.

Chaque décision d'approvisionnement génère des effets environnementaux, sociaux et économiques, souvent invisibles à l'échelle d'un acteur isolé mais cumulatifs à l'échelle du système (PNUE, Sustainable Tourism and Supply Chains, 2019).

LES ENJEUX SONT MAJEURS.

Le tourisme représente environ 10 % du PIB mondial et un emploi sur dix (WTTC, Economic Impact Report, 2023), tandis que plus de 50 % du tourisme international se concentre sur des zones côtières particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique et soumises à de fortes pressions, notamment la pollution et la dégradation des habitats, dont une part est imputable aux impacts du tourisme (ONU Tourisme, Tourism and Coastal Development, 2021).

Par exemple, près de 50 % des récifs coralliens mondiaux sont déjà dégradés, et jusqu'à 90 % pourraient disparaître d'ici 2050 sans changement de trajectoire sur les émissions mondiales de gaz à effet de serre (UICN, Status of Coral Reefs, 2020 ; GIEC, Special Report on the Ocean and Cryosphere, 2019). Ces dégradations menacent directement la viabilité économique des destinations littorales et l'ensemble de la chaîne de valeur touristique.

Les pressions générées par le tourisme ne résultent pas uniquement du nombre de visiteurs, mais des décisions prises tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

AU MOINS 50 %
DU TOURISME MONDIAL SE CONCENTRE DANS LES ZONES CÔTIÈRES

35 %
DES STOCKS MONDIAUX DE POISSONS SONT SUREXPLOITÉS

PRÈS DE 50 %
DES RÉCIFS CORALLIENS DÉJÀ DÉGRADÉS

JUSQU'À 90 %
POURRAIENT DISPARAÎTRE D'ICI 2050

LES IMPACTS DU TOURISME S'ACCUMULENT TOUT AU LONG DE LA CHAÎNE DE VALEUR.



Pression sur les milieux naturels
Artificialisation des sols, extraction de matériaux, dégradation des habitats marins et côtiers.

Consommation de ressources
Forte consommation d'eau et d'énergie dans les infrastructures touristiques.

Pollutions
Pollution plastique et rejets d'eaux usées.

Ressources marines
La demande touristique en produits de la mer peut accentuer la pression sur les stocks et les habitats marins.
35 % des stocks mondiaux de poissons sont aujourd'hui surexploités.

Enjeux sociaux
Conditions de travail parfois précaires dans certaines chaînes de sous-traitance.
(PNUE, Tourism and the Environment, 2021)

OÙ SE JOUENT LES IMPACTS DU TOURISME ?

Selon l'approche développée par le Programme des Nations unies pour l'environnement dans le cadre de la Life Cycle Initiative, **une part significative des impacts environnementaux d'un service touristique se joue en amont du séjour, lors des phases de conception de l'offre et de sélection des fournisseurs.**

Les décisions prises à ce stade (type d'hébergement, modes de transport, activités proposées, origine des produits alimentaires, équipements et produits d'entretien) conditionnent déjà les consommations de ressources, les émissions de gaz à effet de serre, la pollution, la pression exercée sur les écosystèmes marins.

POURQUOI UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE EST NÉCESSAIRE ?

Face à ces constats, une approche fragmentée de l'approvisionnement montre rapidement ses limites : elle tend à déplacer les impacts d'un acteur à l'autre le long de la chaîne de valeur, sans les réduire réellement.

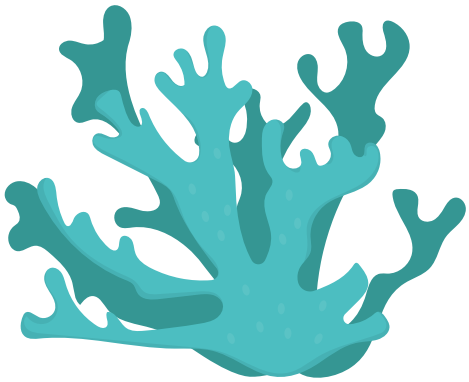
À l'inverse, **une approche systémique et coordonnée permet de mieux maîtriser les risques environnementaux, sociaux, économiques et réputationnels**, tout en renforçant la cohérence des politiques touristiques à l'échelle des territoires (OCDE, Global Value Chains and Tourism, 2020).

UN CADRE RÉGLEMENTAIRE ET SOCIÉTAL EN ÉVOLUTION

Les cadres réglementaires et normatifs évoluent rapidement :

- devoir de vigilance,
- reporting extra-financier,
- exigences de traçabilité,
- conditionnalité des aides publiques,
- concessions et autorisations d'exploitation.

Ces évolutions imposent aux acteurs du tourisme une maîtrise accrue de leur chaîne d'approvisionnement. Parallèlement, les attentes des voyageurs évoluent aussi : dans plusieurs marchés touristiques matures, une majorité de voyageurs déclare souhaiter privilégier des offres plus responsables, tout en demandant des preuves concrètes et vérifiables. (ONU Tourisme, Global Consumer Survey on Sustainable Tourism, 2022).



UN LEVIER DE TRANSFORMATION DU TOURISME

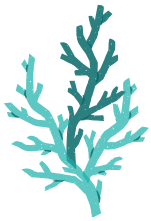
Dans ce contexte, l'approvisionnement responsable constitue une porte d'entrée opérationnelle vers le tourisme bleu régénératif. Il ne s'agit plus seulement de réduire les impacts négatifs, mais de réorienter les flux économiques vers des pratiques contribuant à :

- la restauration des écosystèmes marins et côtiers,
- la résilience des territoires,
- le bien-être des communautés locales.

À ce titre, l'approvisionnement devient un levier central de transformation de la chaîne de valeur touristique (UICN, 2023 ; UN Global Compact, 2021).

II. QUATRE PRIORITÉS POUR TRANSFORMER LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT

Pour soutenir un approvisionnement en adéquation avec l'ambition d'un tourisme bleu régénératif, et guider l'action de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur (agences, tour-opérateurs, hébergeurs, prestataires, croisiéristes, destinations et collectivités), les priorités suivantes sont identifiées :



① RÉDUIRE LES IMPACTS À LA SOURCE

Intégrer des exigences environnementales, sociales et de gouvernance dans les décisions d'approvisionnement à chaque étape de la chaîne de valeur.
Cela implique d'agir sur trois leviers complémentaires :

- le contenu de l'offre touristique (produits, services et activités proposés),
- le choix et l'évaluation des fournisseurs,
- l'analyse des méthodes de production, de capture ou de prestation utilisées.

Cette approche permet de réduire structurellement les pressions exercées sur les écosystèmes marins et littoraux tout en garantissant le respect des droits humains et une répartition plus équitable de la valeur.

② AMÉLIORER LA TRAÇABILITÉ ET LA TRANSPARENCE



Renforcer la traçabilité des produits, services et prestataires tout au long de la chaîne de valeur touristique afin d'identifier les risques environnementaux, sociaux et réputationnels.
Une transparence accrue favorise la responsabilité des acteurs, renforce la confiance des parties prenantes et permet d'éviter les effets de déplacement d'impacts entre territoires ou maillons de la chaîne de valeur.

③ RENFORCER LA DIMENSION SOCIALE & TERRITORIALE

Reconnaître les communautés locales comme des acteurs à part entière de la chaîne de valeur touristique et intégrer leurs intérêts dans les décisions d'approvisionnement.
Cela implique notamment :

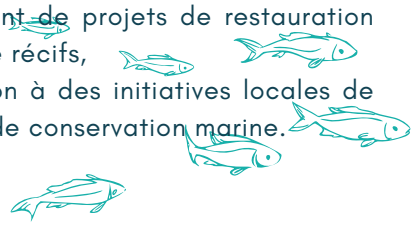
- le soutien aux filières locales durables (pêche, aquaculture, agriculture, artisanat du littoral),
- la garantie de conditions de travail dignes,
- le partage de la valeur sur le territoire,
- la co-construction avec les acteurs locaux.



④ PROMOUVOIR DES PRATIQUES INNOVANTES ET RÉGÉNÉRATIVES

Encourager des modèles d'approvisionnement qui ne se limitent pas à réduire les impacts négatifs, mais contribuent activement à la protection et à la restauration des écosystèmes marins et côtiers.
Cela peut inclure :

- le soutien à des pêcheries artisanales utilisant des techniques à faible impact,
- le financement de projets de restauration d'herbiers ou de récifs,
- la contribution à des initiatives locales de dépollution ou de conservation marine.



III. METTRE EN ŒUVRE UN APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

Actions opérationnelles tout au long de la chaîne de valeur touristique



Les actions présentées dans cette section peuvent être utilisées comme une check-list opérationnelle.

Elles sont organisées selon les principales étapes de la chaîne de valeur touristique afin de permettre à chaque acteur (agences, tour-opérateurs, hébergeurs, prestataires, destinations et collectivités) d'identifier ses leviers d'action en matière d'approvisionnement responsable.

ACTIONS PAR ÉTAPE DE LA CHAÎNE DE VALEUR

Les actions présentées dans cette section suivent les étapes ci-dessous :

- **A.** Conception de l'offre
- **B.** Sélection des prestataires
- **C.** Achats opérationnels
- **D.** Activités marines et nautiques
- **E.** Approvisionnement alimentaire
- **F.** Destinations et territoires
- **G.** Phase post-voyage et amélioration continue

A. CONCEPTION ET STRUCTURATION DE L'OFFRE

Comment intégrer l'approvisionnement responsable dès la planification d'un voyage ?



La conception d'un voyage commence bien avant le départ du voyageur. Elle comprend la définition de la destination, la construction de l'itinéraire, le choix des activités, des hébergements, des modes de transport et la planification des services inclus. **Chaque décision prise à ce stade influe directement sur l'empreinte environnementale, sociale et économique du séjour.**

Un tour-opérateur proposant un séjour en zone littorale décide non seulement des modalités de transport et d'hébergement, mais aussi des excursions proposées, des types de repas servis, des guides ou prestataires locaux mobilisés, ainsi que du positionnement marketing de l'expérience.
Ces arbitrages conditionnent les pressions exercées sur les écosystèmes marins et côtiers, la répartition de la valeur sur le territoire et les conditions sociales associées à la prestation.

L'intégration de l'approvisionnement responsable dès la conception de l'offre repose sur quatre dimensions complémentaires :

4 DIMENSIONS D'ANALYSE

① DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

Évaluer les pressions potentielles sur les écosystèmes marins et côtiers : impact des activités sur la biodiversité et les habitats sensibles, respect des périodes biologiques, consommation d'eau et d'énergie, gestion des déchets, compatibilité avec les objectifs climatiques et de préservation des milieux.

② DIMENSION SOCIALE

Analyser les pratiques sociales des prestataires mobilisés : respect des droits humains et des normes de travail, conditions de rémunération, sécurité des travailleurs, implication et consultation des communautés locales, équité dans le partage de la valeur générée, inclusion des minorités, parité, non-travail des enfants.

③ DIMENSION ECONOMIQUE & TERRITORIALE

Vérifier l'ancrage local et la contribution au développement du territoire : recours à des fournisseurs locaux ou régionaux, soutien aux filières durables (pêche et aquaculture artisanales et locales, agriculture et artisanat du littoral), limitation des fuites économiques, cohérence avec les stratégies territoriales de transition.

④ GOUVERNANCE & TRANSPARENCE

Examiner la traçabilité, la fiabilité et la capacité d'amélioration des partenaires : engagements formalisés, certifications pertinentes, dispositifs de suivi, cohérence entre communication et pratiques, capacité à rendre compte des impacts.

Les prestataires ou activités présentant des impacts avérés ou des risques élevés doivent être identifiés, évalués et, le cas échéant, **exclus ou accompagnés dans une trajectoire d'amélioration continue. Ces critères peuvent être formalisés dans des chartes fournisseurs, des clauses contractuelles, des référentiels internes ou des systèmes de notation permettant d'objectiver les décisions d'approvisionnement et d'en assurer la cohérence dans le temps.**

Cette approche permet de passer d'une logique réactive à une logique préventive et structurante, où l'offre touristique est conçue dès l'origine pour réduire les pressions et, lorsque cela est possible, contribuer positivement à la résilience des socio-écosystèmes littoraux.

Afin de faciliter l'appropriation de ces principes par les acteurs de la chaîne de valeur, ces dimensions peuvent être traduites en indicateurs opérationnels permettant d'évaluer le niveau de maturité des pratiques d'approvisionnement.

Un outil d'auto-évaluation structuré autour de ces critères est proposé en annexe, afin d'accompagner les membres EVPO et leurs partenaires dans une démarche progressive d'amélioration et d'alignement avec les principes du tourisme bleu régénératif.

INITIATIVES INSPIRANTES DÈS LA PHASE DE CONCEPTION DE L'OFFRE

VOYAGE SAUVAGE

Voyage Sauvage – conception fondée sur l'expertise scientifique

Voyagiste spécialisé dans le tourisme nature, Voyage Sauvage conçoit ses itinéraires en collaboration avec des biologistes et des ONG locales afin de respecter les périodes sensibles pour la faune, limiter les pressions sur les habitats et impliquer les communautés locales.

Iberostar Group – stratégie d'approvisionnement intégrée

Programme Wave of Change : amélioration de la traçabilité des produits de la mer, réduction des espèces surexploitées, suppression progressive des plastiques à usage unique et partenariats avec des pêcheries artisanales via l'initiative Lifting Up Local. Le groupe soutient également des programmes de restauration des récifs coralliens.

Slow Food Travel – approvisionnement alimentaire territorial

Cette initiative intègre l'approvisionnement alimentaire à la conception du séjour en privilégiant des coopératives locales et des pratiques agricoles durables, contribuant à la fois à l'économie locale et à la réduction de l'empreinte environnementale.

B. SÉLECTION ET RÉFÉRENCEMENT DES PRESTATAIRES

Comment choisir des fournisseurs durables et fiables ?



Après la conception de l'offre, l'étape de sélection et de référencement des prestataires constitue un levier déterminant pour garantir que les engagements environnementaux et sociaux se traduisent concrètement dans la mise en œuvre du séjour. **La qualité de l'approvisionnement dépend ici de la capacité des acteurs à évaluer, comparer et suivre leurs fournisseurs selon des critères explicites et vérifiables.**
Les acteurs de la chaîne peuvent s'appuyer sur leurs propres grilles d'analyse, intégrant des exigences environnementales, sociales et de gouvernance, ou mobiliser des labels et certifications reconnus comme outils d'évaluation externe.
Ces référentiels ne remplacent pas la responsabilité de l'acheteur, mais constituent un mécanisme de vérification indépendant permettant de réduire l'asymétrie d'information et de limiter les risques environnementaux, sociaux, juridiques et réputationnels.

Cette vigilance est particulièrement importante lorsque des intermédiaires interviennent entre le voyageur et les prestataires sur le terrain. Les agences et tour-opérateurs ne sont pas toujours en contact direct avec les hôtels, guides ou opérateurs d'activités. Dans ce contexte, le recours à des certifications reconnues, complété par un dialogue direct avec les partenaires locaux et l'intégration de clauses contractuelles claires, permet de sécuriser la chaîne de valeur.



Intrepid Travel : évaluer et encadrer les prestataires
Intrepid Travel évalue ses fournisseurs via **un score** intégrant la gestion des déchets, la protection des écosystèmes et la qualité des conditions de travail. Pour certaines activités spécifiques comme la plongée, le recours à des standards sectoriels tels que **Green Fins** permet d'encadrer les pratiques des centres partenaires et de limiter les impacts sur les récifs coralliens. Dans le domaine du whale watching, des chartes locales fondées sur des recommandations scientifiques, parfois alignées avec les lignes directrices de la **World Cetacean Alliance**, contribuent également à structurer les pratiques des opérateurs.

La sélection des prestataires ne constitue donc pas une simple étape administrative : elle devient un véritable **outil de gouvernance** permettant de sécuriser la chaîne de valeur, d'améliorer la traçabilité et de limiter les impacts environnementaux et sociaux.

C. ACHATS OPÉRATIONNELS ET GESTION DES RESSOURCES

Comment maîtriser les impacts directs ?

Les achats opérationnels constituent l'un des points de contact les plus directs entre la chaîne de valeur touristique et les écosystèmes marins et côtiers. Ils couvrent l'ensemble des produits et services nécessaires au fonctionnement quotidien des activités touristiques : alimentation, équipements, produits d'entretien, linge, consommables, carburants, transports, maintenance et logistique.



Les décisions prises à ce stade influencent directement :

- la production de déchets,
- la consommation d'eau et d'énergie,
- les émissions de gaz à effet de serre,
- les pollutions plastiques et chimiques,
- la pression exercée sur les filières locales et les conditions de travail.

Dans les territoires littoraux, ces impacts peuvent affecter immédiatement la qualité des eaux, les écosystèmes marins et côtiers et les habitats sensibles, avec des conséquences directes sur la santé publique, l'attractivité touristique et la résilience écologique des destinations. La gestion de l'eau et des effluents constitue à ce titre un enjeu prioritaire.

3 LEVIERS D'ACTION POUR RÉDUIRE LES IMPACTS DIRECTS

① RÉDUIRE À LA SOURCE : SOBRIÉTÉ ET PRÉVENTION

La gestion des déchets et des pollutions commence en amont, au moment de l'achat.

Leviers prioritaires :

- suppression progressive des plastiques à usage unique,
- limitation des consommables superflus,
- mutualisation et réparation des équipements,
- allongement de la durée de vie du matériel,
- choix de produits concentrés ou en vrac,
- réduction des volumes commandés pour éviter le gaspillage.

② SUBSTITUER VERS DES ALTERNATIVES À MOINDRE IMPACT

Lorsque l'achat est nécessaire, le choix des produits est déterminant.

Choix prioritaires :

- produits alimentaires locaux et de saison,
- équipements durables et réparables,
- produits d'entretien écolabellisés et non toxiques pour les milieux aquatiques,
- matériaux recyclables ou réutilisables.

③ MAÎTRISER LES FLUX ET PRÉVENIR LES POLLUTIONS

Au-delà du choix des produits, la gestion opérationnelle constitue un levier déterminant.

Actions clés :

- tri et valorisation des déchets,
- lutte contre le gaspillage alimentaire,
- suivi des consommations d'eau et d'énergie,
- maintenance préventive des équipements,
- gestion responsable des effluents et des eaux usées.

FOCUS
GESTION DE L'EAU
ET DES EFFLUENTS EN ZONE LITTORALE

Un enjeu critique pour les écosystèmes marins

Dans les territoires littoraux et insulaires, les infrastructures d'assainissement peuvent être fortement mises sous pression par la saisonnalité touristique et les pics de fréquentation. Des capacités de traitement insuffisantes peuvent entraîner des rejets d'eaux insuffisamment traitées vers les milieux côtiers.

Ces rejets peuvent provoquer :

- eutrophisation des eaux côtières,
- contamination bactériologique des zones de baignade,
- apports excessifs en nutriments et micropolluants,
- dégradation progressive des habitats marins (herbiers, récifs, zones humides).

Leviers d'action pour les opérateurs touristiques

Les acteurs du tourisme peuvent agir en :

- s'assurant de la conformité et de la performance des systèmes de traitement auxquels ils sont raccordés,
- réduisant la charge polluante à la source (produits non toxiques, limitation des rejets),
- adaptant les capacités de traitement aux pics saisonniers,
- intégrant lorsque pertinent des solutions fondées sur la nature (zones humides artificielles, bassins végétalisés).

Ces actions contribuent directement à la protection de la biodiversité marine, à la qualité des eaux de baignade et à la résilience des destinations littorales.

INTÉGRER CES EXIGENCES DANS LES CONTRATS ET POLITIQUES TERRITORIALES

Pour les agences et tour-opérateurs, même lorsque les achats ne sont pas réalisés directement, ces enjeux doivent être intégrés dans les **cahiers des charges** transmis aux prestataires.

Les collectivités territoriales peuvent renforcer cette dynamique en intégrant des exigences environnementales dans les **concessions**, **marchés publics** et **autorisations d'exploitation**, afin d'harmoniser les pratiques et d'éviter les effets de déplacement d'impacts entre acteurs ou sites.

UN OUTIL OPÉRATIONNEL IMMÉDIAT

Les achats et la gestion des ressources constituent un levier transversal, mobilisable rapidement et mesurable. En structurant des **politiques d'achats responsables** et en coordonnant les pratiques à l'échelle territoriale, les acteurs du tourisme littoral et marin peuvent réduire significativement leurs impacts environnementaux et sociaux tout en renforçant leur **résilience économique et réglementaire.**

ACHATS RESPONSABLES : QUELQUES BONNES PRATIQUES

Club Med – intégration de critères durables dans les politiques d'achats
Le groupe intègre progressivement des critères environnementaux et sociaux dans ses approvisionnements : réduction des plastiques à usage unique, développement de filières alimentaires locales, recours à des produits d'entretien écolabellisés et démarches structurées de réduction des déchets dans ses resorts, notamment dans des destinations littorales sensibles.

TUI – accompagnement des partenaires vers des pratiques plus durables
Le tour-opérateur intègre des exigences de durabilité dans le référencement de ses partenaires et encourage le recours à des filières locales ou certifiées. Il soutient également des initiatives de réduction des déchets et d'optimisation de l'usage des ressources au sein de son réseau d'hébergements et de prestataires.

Croisières PONANT – politique d'achats adaptée aux environnements marins sensibles
Dans le secteur de la croisière, PONANT déploie une politique d'achats intégrant la réduction des déchets à bord, la sélection de fournisseurs engagés et l'optimisation des équipements. Une attention particulière est portée à la gestion des rejets et à la limitation des pollutions dans les zones polaires et côtières à forte vulnérabilité écologique.

D. ACTIVITÉS MARINES ET NAUTIQUES

Comment minimiser les impacts sur la biodiversité et garantir des pratiques responsables ?



Les activités marines, nautiques et de plaisance constituent l'un des maillons les plus sensibles de la chaîne de valeur du tourisme littoral et marin, en raison de leur **contact direct et répété avec les écosystèmes.**
Les choix d'approvisionnement, d'équipements et de pratiques opérationnelles influencent immédiatement la biodiversité, la qualité des eaux, l'intégrité des habitats et la sécurité des usagers.

Au-delà des choix d'équipements et d'approvisionnement, la pression exercée sur les écosystèmes dépend également du **nombre d'activités proposées, de leur fréquence, de leur concentration spatiale et saisonnière ainsi que du cumul des usages**. Une gestion responsable suppose donc d'interroger non seulement les modalités d'exploitation, mais aussi le dimensionnement et l'intensité de l'offre elle-même.

APPROVISIONNEMENT ET ÉQUIPEMENTS À FAIBLE IMPACT

Les décisions d'approvisionnement concernent notamment **les types d'embarcations et leurs motorisations, les carburants et lubrifiants, les peintures antifouling, les équipements de mouillage ainsi que le matériel utilisé pour les activités nautiques et subaquatiques**.

Le recours à des équipements durables, moins toxiques et mieux entretenus permet de limiter les pressions chroniques sur les milieux marins :

- réduction des rejets chimiques,
- limitation du bruit sous-marin,
- diminution de la dégradation des fonds.

En plaisance, l'utilisation d'antifouling à faible toxicité, la maîtrise des opérations de carénage et le déploiement de systèmes de mouillage écologiques constituent des leviers majeurs. Par exemple, l'installation de **mouillages organisés sur ancrages écologiques** permet d'éviter que les chaînes ne raclent les fonds marins. Ces dispositifs évitent l'arrachage des **herbiers de posidonie et autres herbiers marins** (écosystèmes essentiels au stockage du carbone, à la biodiversité et à la stabilité des fonds marins) et transforment l'aménagement en outil de protection active. Des initiatives comme le projet RESOBLO porté par l'Office français de la biodiversité illustrent le rôle des politiques publiques dans le développement et le suivi de ces solutions.



ENCADREMENT DES PRATIQUES ET RESPECT DES RÈGLES D'OBSERVATION

Le respect des règles d'approche, de navigation et d'observation de la faune est fondamental pour limiter les dérangements, le stress des animaux et les risques de collision.
Cela concerne les vitesses de navigation, les distances minimales d'approche, la durée d'observation, l'interdiction de couper la trajectoire des animaux et la gestion des rejets à bord.
Ces exigences s'appliquent aussi bien aux opérateurs professionnels qu'aux plaisanciers, dont les pratiques cumulées peuvent générer des impacts significatifs.

Des initiatives structurées combinant **chartes, formation des équipages et sensibilisation du public** démontrent que la régulation des pratiques peut s'inscrire dans une logique d'amélioration continue et de responsabilisation collective.
L'encadrement des pratiques ne peut reposer uniquement sur la bonne volonté des opérateurs. **Il suppose des règles claires, des dispositifs de contrôle effectifs et, lorsque nécessaire, des limitations d'usage afin de prévenir les effets cumulés sur les espèces et les habitats.**



INTÉGRATION SYSTÉMIQUE : AU-DELÀ DE LA SORTIE EN MER

L'exemple d'Explore Ocean illustre comment une activité nautique peut intégrer l'approvisionnement responsable au cœur de son modèle économique.

L'opérateur conçoit ses sorties en lien avec la **recherche scientifique et la médiation environnementale, adapte ses pratiques aux enjeux écologiques locaux et inscrit l'expérience en mer dans une démarche pédagogique.**

Cette cohérence se traduit également dans les choix d'exploitation :

- recours à des produits d'entretien à faible impact et non toxiques pour le milieu marin,
- limitation des plastiques à usage unique à bord,
- attention portée aux carburants, consommables et équipements techniques dans une logique de réduction des émissions et des pollutions diffuses.

LA CRÉDIBILITÉ DES DESTINATIONS LITTORALES

Les activités marines et nautiques constituent souvent l'expérience la plus visible du séjour. Leur encadrement conditionne l'état des écosystèmes, l'acceptabilité sociale du tourisme et l'image des destinations. Des exigences claires sur l'approvisionnement, les équipements, la navigation et les règles d'observation de la faune sont essentielles pour réduire les impacts directs et renforcer la cohérence des pratiques. En les intégrant dans leur fonctionnement, les opérateurs contribuent ainsi à aligner l'activité économique avec les objectifs de préservation et de restauration des écosystèmes marins et côtiers.

E. APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE RESPONSABLE ET DURABLE

Comment réduire les impacts, renforcer la traçabilité et assurer la transparence vis-à-vis des voyageurs ?

L'approvisionnement alimentaire est stratégique pour réduire les impacts environnementaux, sociaux et économiques du tourisme littoral et marin. Il ne se limite pas à l'achat de produits finis : il englobe la sélection des fournisseurs, des modes de production, des circuits de distribution, des volumes commandés et de la gestion des déchets alimentaires.

Chaque décision influence la consommation de ressources, les émissions de gaz à effet de serre, la pression exercée sur les écosystèmes marins et littoraux (stocks halieutiques, habitats côtiers, herbiers, récifs), ainsi que la résilience économique des territoires.



① RELOCALISER ET SAISONNALISER LES APPROVISIONNEMENTS

Prioriser les produits locaux et de saison permet de réduire l'empreinte carbone liée au transport, de soutenir les producteurs et pêcheurs locaux et de renforcer la traçabilité. Les circuits courts favorisent également la redistribution de la valeur sur le territoire et limitent les intermédiaires.

Dans les zones littorales, cela peut inclure :

- recours à la pêche artisanale,
- aquaculture côtière responsable,
- respect des méthodes de capture ou d'élevage (sélectivité, périodes biologiques),
- soutien aux coopératives locales engagées dans des pratiques durables.

② ORIENTER LA DEMANDE VERS DES PRATIQUES DURABLES

Dans le cas des produits de la mer, une analyse responsable doit intégrer plusieurs dimensions :

- état des stocks de l'espèce,
- zone de capture,
- méthode de pêche ou d'élevage,
- traçabilité,
- contribution aux communautés côtières.

Certaines certifications reconnues peuvent servir de repères, à condition d'être analysées avec un regard critique quant à leurs critères, leurs modalités de contrôle et leur niveau d'exigence, et intégrées dans une stratégie plus large de traçabilité et de cohérence territoriale.

Au-delà des labels, la diversification des espèces proposées, la valorisation d'espèces locales moins exploitées et l'adaptation des menus à la saisonnalité constituent des leviers concrets pour réduire la pression sur les stocks surexploités. Une démarche responsable ne peut se limiter à la présence d'un label, mais suppose une analyse contextualisée des pratiques.

La transparence peut être renforcée par l'affichage, sur les menus et supports d'information, de l'espèce, de la zone de capture et, lorsque cela est pertinent, de la méthode de pêche utilisée.

③ RÉDUIRE & OPTIMISER

La gestion des achats et des flux alimentaires constitue un levier direct de réduction des impacts.

Actions opérationnelles prioritaires :

- planification des achats,
- gestion des stocks,
- adaptation des portions,
- valorisation des invendus,
- limitation des emballages à usage unique,
- optimisation de la chaîne du froid,
- formation du personnel.

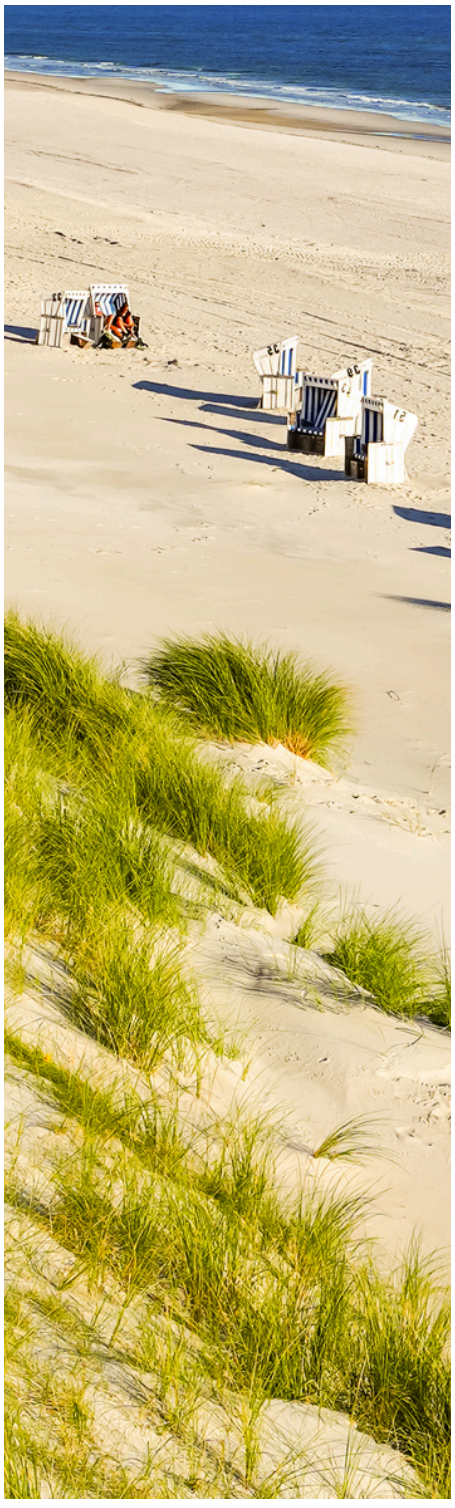


F. DESTINATIONS, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET ÉCOSYSTÈMES

Comment encadrer et structurer l'approvisionnement à l'échelle territoriale ?

Les destinations et collectivités territoriales jouent un rôle structurant dans l'encadrement de l'approvisionnement responsable. Au-delà des initiatives individuelles des agences, tour-opérateurs, hébergeurs ou opérateurs nautiques, elles disposent de **leviers réglementaires, contractuels et stratégiques pour orienter l'ensemble de la chaîne de valeur touristique.**

L'approvisionnement devient ainsi un outil de **politique publique**, capable d'influencer les pratiques économiques, sociales et environnementales à l'échelle d'un territoire.



① RÉGULATION & CONDITIONNALITÉ

Les collectivités peuvent conditionner l'octroi de concessions, d'autorisations ou de permis d'exploitation à des critères environnementaux et sociaux précis.

Exemples d'exigences possibles :

- recours à des produits locaux ou issus de filières durables,
- limitation des plastiques à usage unique,
- respect des aires protégées terrestres et marines,
- gestion responsable des déchets et des effluents.

L'intégration de critères de durabilité dans les marchés publics, les délégations de service public et les cahiers des charges portuaires permet d'aligner les opérateurs privés sur des standards communs.

② PLANIFICATION TERRITORIALE & COHÉRENCE DES INFRASTRUCTURES

Les documents de planification peuvent intégrer des critères environnementaux visant à :

- limiter l'artificialisation des sols,
- protéger les habitats sensibles,
- encadrer les flux touristiques,
- organiser les infrastructures portuaires et nautiques.

En coordonnant les investissements publics et privés, les collectivités évitent les effets de déplacement d'impacts et renforcent la cohérence des pratiques à l'échelle territoriale.

③ PROMOTION DE PRATIQUES RÉGÉNÉRATIVES ET RÉSILIENTES

Au-delà de la réduction des impacts, les destinations peuvent soutenir des stratégies régénératives en :

- favorisant la création et la gestion d'aires marines protégées,
- soutenant la restauration d'écosystèmes (herbiers, mangroves, récifs),
- appuyant les filières locales durables (pêche, aquaculture, agriculture côtière),
- encourageant des modèles économiques contribuant à la résilience des communautés littorales.



UN LEVIER STRUCTURANT POUR L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE VALEUR

En structurant l'approvisionnement à l'échelle territoriale, les destinations ne se contentent pas d'encourager des initiatives individuelles : elles créent **un cadre collectif qui sécurise les acteurs, harmonise les standards et renforce la crédibilité du positionnement durable du territoire**.
Cette articulation entre gouvernance publique et décisions d'approvisionnement constitue un élément clé du passage vers un tourisme littoral et marin plus responsable, résilient et potentiellement régénératif.

G. PHASE POST-VOYAGE ET AMÉLIORATION CONTINUE

Comment capitaliser sur l'expérience et renforcer la durabilité ?

Une fois le séjour terminé, l'action ne s'arrête pas. La phase post-voyage constitue une étape stratégique du cycle d'approvisionnement responsable. Elle permet d'évaluer la performance réelle des choix effectués, de mesurer les impacts observés et d'orienter les décisions futures à tous les niveaux de la chaîne de valeur touristique.

Dans une logique de tourisme bleu régénératif, cette étape transforme l'expérience en apprentissage et inscrit l'approvisionnement dans un processus dynamique d'amélioration continue.

① ÉVALUER ET SUIVRE LES FOURNISSEURS

La phase post-voyage permet d'évaluer la performance réelle des choix d'approvisionnement.
Les acteurs peuvent mettre en place des mécanismes d'évaluation fondés sur :

- la traçabilité des produits,
- le respect des engagements contractuels,
- la conformité aux référentiels internes ou territoriaux,
- le retour d'expérience des voyageurs et des usagers.

Ces évaluations permettent d'identifier les écarts et d'éviter la reconduction automatique de partenariats non alignés avec les objectifs de durabilité.



② AJUSTER ET AMÉLIORER LES PRATIQUES

Les données collectées (consommations, volumes de déchets, retours clients, incidents environnementaux) peuvent conduire à :

- réorienter certains approvisionnements,
- renforcer les exigences contractuelles,
- modifier les circuits logistiques,
- accompagner les fournisseurs vers une montée en compétence.

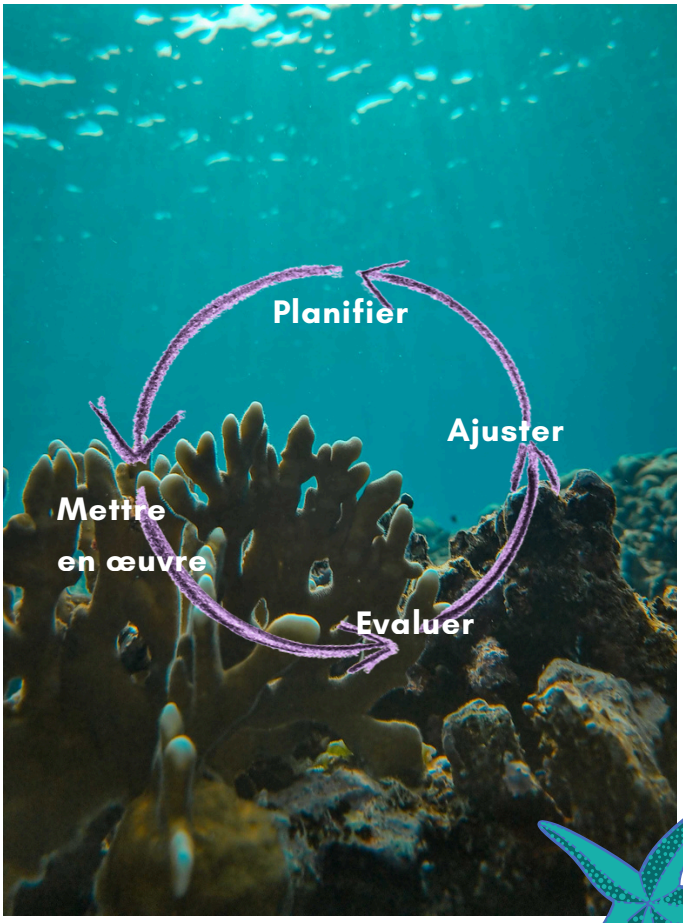
Ces ajustements progressifs contribuent à réduire les impacts cumulés sur les écosystèmes marins et les communautés locales.

③ PARTAGER LES EXPÉRIENCES ET RENFORCER LES COMPÉTENCES

La capitalisation des retours d'expérience favorise la diffusion des bonnes pratiques.
Cela peut passer par :

- ateliers et formations,
- groupes de travail sectoriels,
- plateformes d'échange entre acteurs,
- développement de référentiels communs.

Cette dynamique collective permet d'éviter l'isolement des initiatives et d'accélérer la transition du secteur.



UN PROCESSUS CYCLIQUE D'AMÉLIORATION CONTINUE

En intégrant systématiquement la phase post-voyage dans leur gouvernance, les acteurs inscrivent l'approvisionnement responsable dans une logique d'amélioration continue.
Cette approche permet non seulement de réduire progressivement les impacts négatifs, mais aussi d'identifier des opportunités d'innovation et de contribution positive à la résilience des écosystèmes marins et côtiers.

L'outil d'auto-évaluation proposé en annexe peut accompagner cette démarche en offrant un cadre structuré pour mesurer les progrès et orienter les priorités d'action.

IV. NIVEAUX DE MATURITÉ ET PRIORISATION

Structurer une progression du court au long terme dans les pratiques d'approvisionnement



Les actions d'approvisionnement responsable ne se déploient pas toutes au même rythme.
Elles s'inscrivent dans une trajectoire progressive, adaptée aux capacités, aux ressources et au niveau de structuration de chaque acteur de la chaîne de valeur touristique.

COURT TERME
Actions immédiatement mobilisables (leviers rapides, sans transformation structurelle).

MOYEN TERME
Structurer les pratiques et intégrer les critères durables dans les processus internes.

LONG TERME
Transformer les modèles d'approvisionnement et intégrer une logique régénérative.

COURT TERME
ACTIVER LES LEVIERS IMMÉDIATS

Il s'agit d'actions rapidement mobilisables, ne nécessitant pas de transformation structurelle lourde :

- sélection de fournisseurs certifiés ou engagés dans des démarches reconnues,
- intégration de chartes existantes dans les contrats,
- suppression ou réduction des consommables à fort impact négatif,
- substitution par des produits ou matériaux à faible empreinte écologique,
- intégration de critères simples de traçabilité.

Ces mesures permettent d'agir immédiatement sur les flux critiques (déchets, plastiques, sourcing alimentaire, activités sensibles) et de générer des résultats tangibles dès la première phase de mise en œuvre.

MOYEN TERME
STRUCTURER & SÉCURISER LES PRATIQUES

Cette phase vise à consolider les engagements en les intégrant dans les processus internes :

- formalisation d'une politique d'achats responsables,
- mise en place d'outils de traçabilité et de suivi,
- évaluation régulière des fournisseurs,
- développement de partenariats durables avec des prestataires responsables,
- intégration de critères environnementaux et sociaux dans les référencements.

L'objectif est de transformer des initiatives ponctuelles en standards internes, renforçant la cohérence, la transparence et la maîtrise des risques à l'échelle de la chaîne de valeur.

LONG TERME
INTÉGRER UNE LOGIQUE RÉGÉNÉRATIVE

À long terme, l'approvisionnement responsable peut devenir un levier stratégique de transformation :

- soutien actif à la restauration des écosystèmes marins et côtiers,
- investissement dans des filières locales durables,
- intégration de critères climatiques et biodiversité dans les décisions d'investissement,
- alignement avec des stratégies territoriales de transition et de résilience,
- contribution à une gouvernance durable à l'échelle des destinations.

Il ne s'agit plus seulement de réduire les impacts négatifs, mais de réorienter les flux économiques vers des pratiques contribuant positivement à la résilience des territoires et des socio-écosystèmes littoraux.

Attention, les initiatives de restauration ou de contribution positive ne peuvent se substituer à la réduction des impacts à la source et doivent s'inscrire dans une logique d'additionnalité écologique, c'est-à-dire produire des bénéfices mesurables au-delà des obligations réglementaires et des impacts générés.

PRIORISATION & MISE EN ŒUVRE

Passage à l'action

Les engagements du Manifeste ne peuvent produire d'effets réels que s'ils sont traduits en décisions opérationnelles tout au long de la chaîne de valeur touristique.

Chaque membre du Groupe de Travail est ainsi invité à :

1. identifier les leviers d'action relevant de son périmètre d'influence,
2. définir des priorités claires et mesurables,
3. fixer un calendrier de mise en œuvre,
4. assurer un suivi régulier des progrès réalisés.

La grille d'auto-évaluation proposée en annexe permet d'accompagner cette démarche et de structurer une progression du court vers le long terme.



V. RESSOURCES ET OUTILS POUR SOUTENIR UN APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

Cadres de référence, réseaux d'expertise et outils de vérification



La mise en œuvre d'un approvisionnement responsable dans le tourisme littoral et marin peut s'appuyer sur des cadres stratégiques, des réseaux d'expertise et des outils de vérification reconnus.

1. CADRES STRATÉGIQUES INTERNATIONAUX

Plusieurs initiatives internationales et réseaux scientifiques offrent un socle de référence pour intégrer les enjeux climatiques, écologiques et sociaux dans les décisions d'approvisionnement.

Des cadres tels que la Blue Tourism Initiative ou l'Ocean Tourism Pact proposent des orientations pour aligner les politiques publiques et les pratiques professionnelles avec les objectifs de durabilité du tourisme côtier et marin.

Les travaux de l'UICN, du GIEC et de l'IPBES constituent des références scientifiques majeures pour comprendre les vulnérabilités des écosystèmes marins et anticiper les risques liés au changement climatique et à l'érosion de la biodiversité.

2. RÉSEAUX D'EXPERTS

Des plateformes comme la Plateforme Océan & Climat facilitent le dialogue entre scientifiques, décideurs publics et acteurs économiques, contribuant à intégrer les enjeux océan-climat dans les stratégies territoriales et les politiques d'approvisionnement.

Parmi les ONG spécialisées dans la protection du milieu marin figurent Surfrider Foundation Europe, Blue Alliance, The Nature Conservancy, Conservation International et WWF.

Enfin, des réseaux professionnels et organismes de formation, comme le Global Sustainable Tourism Council.

S'inscrire dans ces réseaux permet aux acteurs de sécuriser leurs décisions, d'anticiper les évolutions réglementaires et de renforcer la crédibilité de leurs engagements.

3. LABELS & CERTIFICATIONS*

Dans une chaîne de valeur fragmentée, les labels et chartes constituent des outils structurants pour améliorer la traçabilité, réduire les risques et harmoniser les standards.

Ils ne remplacent pas la responsabilité de l'acheteur, mais contribuent à sécuriser les décisions dans des contextes complexes.

FOCUS
COMMENT ÉVALUER LA CRÉDIBILITÉ D'UN LABEL ?

Un label ou une charte fiable devrait toujours présenter :

- des critères publics, clairs et mesurables,
- un processus d'attribution encadré,
- des audits réguliers, idéalement externes et indépendants,
- une gouvernance identifiable,
- un mécanisme d'amélioration continue,
- un niveau de transparence suffisant sur les modalités de contrôle.

HÉBERGEMENTS & INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES

Ces référentiels encadrent la gestion de l'eau, de l'énergie, des déchets, des achats responsables et la sensibilisation des équipes. Ils constituent des repères utiles pour sécuriser les choix d'hébergement dans des zones littorales à forte pression.

- Green Key / Clef Verte
- Écolabel Européen
- Green Globe

ESPACES CÔTIERS & PORTS

Ils intègrent des critères relatifs à la qualité des eaux, à la gestion des déchets et à la prévention des pollutions. Leur pertinence repose sur la qualité des contrôles et la mise en œuvre effective des exigences sur le terrain.

- Blue Flag / Pavillon Bleu
- Ports Propres

INTERMÉDIAIRES DU VOYAGE

Ces référentiels couvrent la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la gouvernance et les impacts sociaux et environnementaux. Ils sont particulièrement pertinents pour les agences et tour-opérateurs opérant dans des chaînes de valeur complexes.

- Travelife
- B Corp

ACTIVITÉS MARINES & OBSERVATION DE LA FAUNE

Ces dispositifs régionaux encadrent les distances d'approche, la durée d'observation, la formation des opérateurs et la limitation des pressions cumulées sur les espèces.

- Label Whale Watching Méditerranée
- Charte Cétamada

** Les labels mentionnés sont fournis à titre indicatif et ne constituent pas un recensement exhaustif des dispositifs existants.*

CHARTES SECTORIELLES ET LOCALES : UN LEVIER COMPLÉMENTAIRE

Au-delà des labels internationaux, les chartes sectorielles et territoriales jouent un rôle structurant, en particulier dans les zones littorales où les enjeux écologiques sont spécifiques.
Lorsqu'elles sont adossées à un cadre scientifique et à un dispositif de suivi, elles permettent :

- d'adapter les critères aux réalités locales,
- de renforcer l'appropriation par les acteurs du territoire,
- de compléter les dispositifs internationaux lorsque ceux-ci sont insuffisamment adaptés,
- d'assurer une cohérence entre gestion touristique, conservation et développement local.

Ces démarches territorialisées constituent souvent un levier opérationnel efficace pour structurer un approvisionnement responsable à l'échelle d'une destination.





Sainte-Marie (Madagascar)
un écolabel territorial pour structurer les pratiques touristiques

Dans le cadre de la **Blue Tourism Initiative**, un dispositif territorial d'écolabel a été développé à Sainte-Marie afin d'aligner les pratiques touristiques avec les enjeux locaux de préservation marine. Ce cadre encourage les hébergements, restaurants et opérateurs nautiques à intégrer des critères d'approvisionnement responsables : réduction des plastiques, gestion des déchets, recours à des fournisseurs locaux, respect des règles d'observation de la faune marine.
Adossée à un appui scientifique et à une gouvernance locale, cette démarche illustre comment une charte territoriale peut structurer l'approvisionnement à l'échelle d'une destination et renforcer la cohérence entre développement touristique et protection des écosystèmes.

UN USAGE RAISONNÉ DES LABELS & RÉFÉRENTIELS

L'objectif n'est pas d'accumuler les certifications, mais de sélectionner des outils robustes et adaptés au rôle de chaque acteur dans la chaîne de valeur.
Ces ressources doivent servir à structurer, sécuriser et crédibiliser les décisions d'approvisionnement, dans une logique cohérente avec les objectifs d'un tourisme littoral et marin responsable, et, lorsque cela est possible, régénératif.

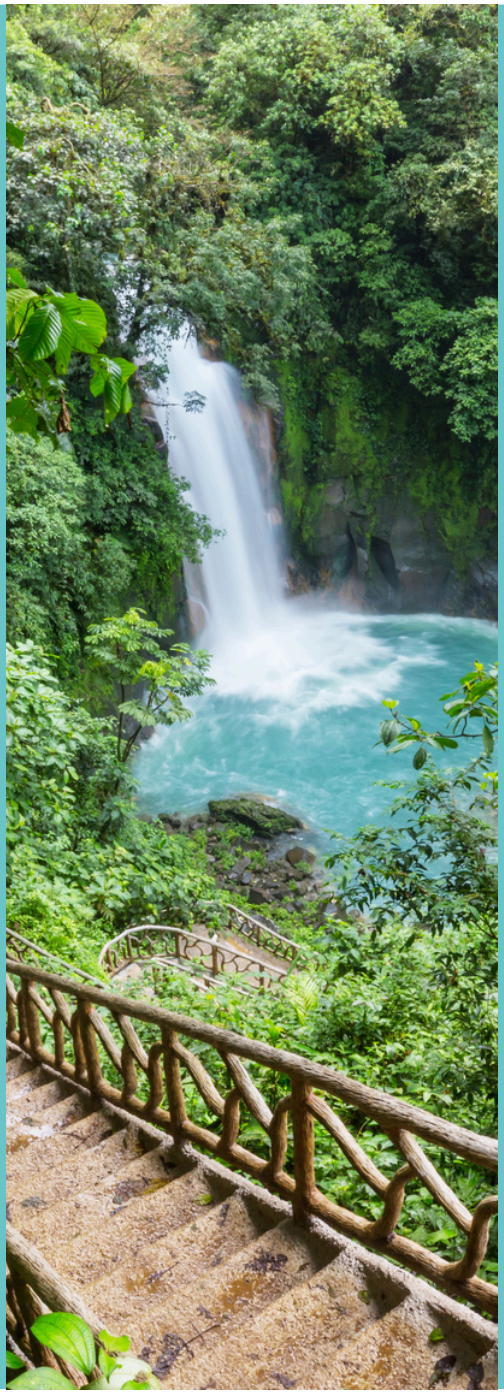
Costa Rica
Certification for Sustainable Tourism (CST) : un label national structurant pour le tourisme durable

Au Costa Rica, le CST, porté par l'Institut costaricien du tourisme (ICT), constitue un exemple de label national utilisé comme outil structurant d'approvisionnement responsable.

Il s'adresse aux hébergements, agences et tour-opérateurs et repose sur un référentiel public couvrant des critères environnementaux (eau, énergie, déchets, biodiversité), sociaux (conditions de travail, intégration des communautés) et économiques (ancrage territorial).
Le CST se distingue par :

- des audits externes,
- un système de niveaux favorisant l'amélioration continue,
- une intégration forte dans la politique touristique nationale.

Utilisé comme critère de sélection et de référencement, il facilite les décisions d'achat dans une chaîne de valeur complexe et aligne les pratiques des acteurs avec les objectifs nationaux de durabilité.



4. **OUTIL PRATIQUE : GRILLE D'ÉVALUATION DES FOURNISSEURS**

(proposée en annexe)

Afin de faciliter la mise en œuvre opérationnelle de l'approvisionnement responsable, ce guide propose en annexe une grille d'évaluation des fournisseurs.
Cet outil vise à accompagner les acteurs du tourisme littoral et marin dans leurs décisions de sélection, de référencement et de suivi des prestataires.

LES 4 DIMENSIONS D'ANALYSE :

ENVIRONNEMENTALE
gestion de l'eau et de l'énergie, réduction des déchets, protection de la biodiversité

SOCIALE
conditions de travail, ancrage local, relations avec les communautés

GOUVERNANCE & TRANSPARENCE
traçabilité, engagements formalisés, conformité réglementaire

SPÉCIFICITÉS LITTORALES & MARINES
respect des écosystèmes marins et côtiers, activités à faible impact, application des règles d'usage

Conçue comme un outil modulable et évolutif, cette grille peut être utilisée :

- en **auto-diagnostic** par les prestataires,
- comme **outil d'aide à la décision** lors du référencement ou du renouvellement contractuel,
- comme **support de dialogue et de progression** entre donneurs d'ordre et fournisseurs.

Elle ne se substitue pas aux labels ou certifications existants, mais les complète, notamment dans les contextes où ceux-ci sont absents, partiels ou hétérogènes.
Son objectif est d'**identifier les marges de progression** et d'accompagner la **montée en compétence des acteurs** tout au long de la chaîne de valeur.



5. **INDICATEURS & SUIVI**

Pourquoi suivre les indicateurs ?

Les actions proposées dans ce guide n'ont d'impact réel que si elles sont suivies dans le temps.
Le pilotage par indicateurs permet de **vérifier la cohérence entre les engagements pris, les choix d'approvisionnement et les effets observés sur les territoires et les écosystèmes marins et côtiers.**
Les indicateurs ne constituent pas une fin en soi.
Ils sont conçus comme des **outils simples d'aide à la décision**, permettant à chaque acteur de la chaîne de valeur d'identifier ses leviers prioritaires, de suivre l'évolution de ses pratiques et de faciliter le dialogue avec ses partenaires (prestataires, destinations, collectivités).



Deux types d'indicateurs :

- **Indicateurs de processus** : mesurent les efforts engagés (politiques d'achat, référencement, partenariats),
- **Indicateurs de résultats** : observent les effets sur les territoires et les écosystèmes.

UNE APPROCHE PROGRESSIVE ET ADAPTABLE

① **MESURER L'EXISTANT :**

Renseigner les indicateurs à partir des données déjà disponibles (contrats, achats, labels, chartes, suivis territoriaux).

② **PRIORISER LES ACTIONS :**

Identifier les maillons les plus sensibles ou les fournisseurs à risque.

③ **SUIVRE L'ÉVOLUTION DANS LE TEMPS :**

Actualiser les données régulièrement (annuellement ou tous les deux ans) afin d'observer les progrès et ajuster les décisions.

→ La grille d'évaluation des fournisseurs proposée en annexe constitue un outil opérationnel pour alimenter plusieurs de ces indicateurs.

EXEMPLES D'INDICATEURS

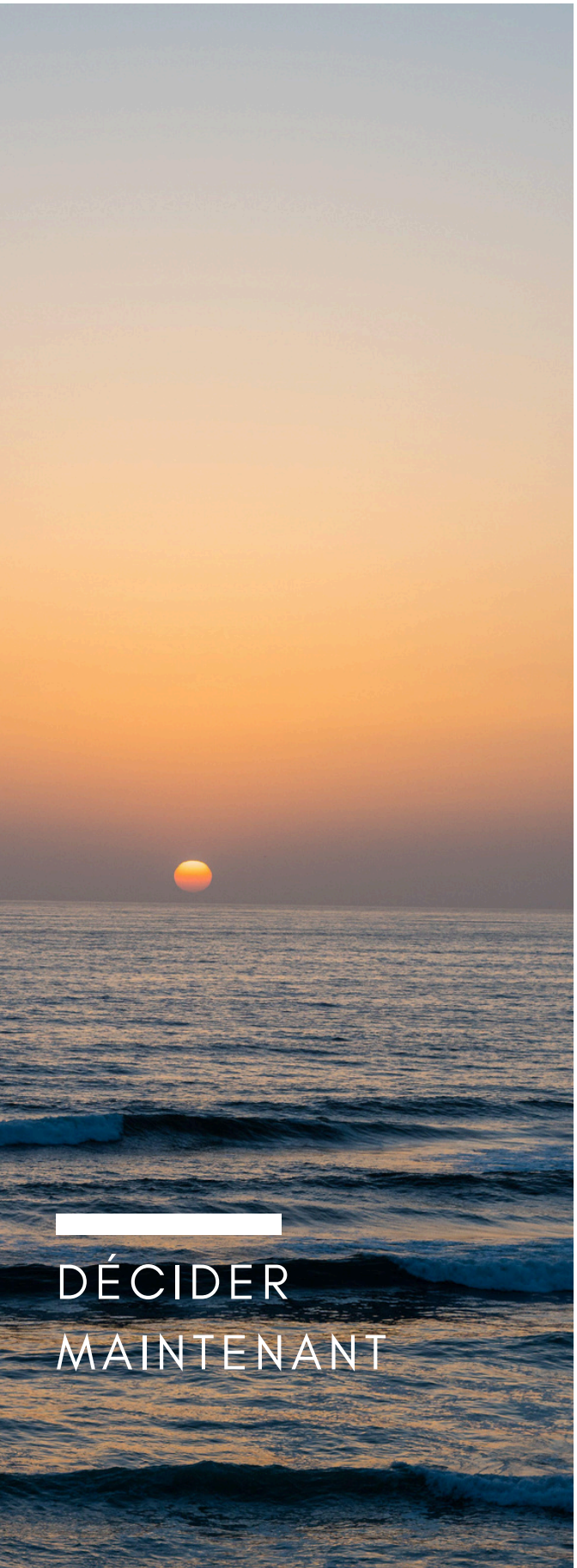
L'objectif est d'inscrire l'approvisionnement responsable dans une dynamique d'amélioration continue, cohérente avec les ambitions du tourisme bleu régénératif.
Lorsque cela est possible, **les indicateurs d'approvisionnement peuvent être complétés par des indicateurs environnementaux territoriaux (qualité de l'eau, état des habitats, pression sur les stocks halieutiques)** afin de mieux relier les pratiques d'approvisionnement aux évolutions observées des écosystèmes.



Indicateur	Finalité	Mode de calcul	Acteurs concernés
% de fournisseurs évalués	Structurer la gouvernance des achats	Nombre de fournisseurs évalués ÷ total fournisseurs	Tous
Part des achats écocertifiés	Réduire l'empreinte environnementale	Budget conforme ÷ budget total achats	Tous
Nombre d'activités à impact marin supprimées	Réduire la pression sur les écosystèmes	Comptabilisation annuelle	Tour-opérateurs, prestataires
Part des activités marines encadrées	Garantir le respect des habitats	% activités sous charte reconnue	Prestataires, destinations
Évolution d'indicateurs environnementaux locaux	Suivre les effets territoriaux	Données eau, déchets, fréquentation	Destinations, collectivités

VI. PASSER À L'ACTION POUR L'OCÉAN

Traduire les engagements du Groupe de Travail en décisions d'approvisionnement concrètes et mesurables.



L'approvisionnement responsable constitue l'un des leviers les plus **puissants pour transformer concrètement le tourisme littoral et marin**. Il influence directement les pressions exercées sur les écosystèmes marins et côtiers, la résilience des territoires et la crédibilité des engagements sectoriels.
Le **Manifeste du Groupe de Travail Evasion, Villégiature et Protection de l'Océan** a posé une ambition collective.

Ce guide vise à en faciliter la mise en œuvre concrète.
Il constitue un socle commun de principes et de leviers d'action que les membres du Groupe de Travail sont invités à intégrer dans leurs pratiques et à traduire en engagements concrets dans leur périmètre d'influence.
La cohérence entre engagements affichés et décisions d'approvisionnement effectives constituera un indicateur clé de la maturité du Groupe de Travail et de sa capacité à inspirer l'ensemble du secteur.

Chaque membre du Groupe de travail dispose d'un **pouvoir d'influence** spécifique sur un ou plusieurs maillons de la chaîne de valeur. Identifier ces leviers, fixer des priorités claires et en assurer le suivi dans le temps constitue une étape déterminante du passage à l'action.
La transition vers un tourisme littoral et marin plus durable et régénératif repose sur des **choix opérationnels** assumés, une **progression mesurable** et une **transparence accrue** sur les avancées réalisées.
La crédibilité de cette trajectoire reposera également sur un **suivi partagé des avancées**, permettant de documenter les progrès, les limites rencontrées et les ajustements nécessaires.

C'est par cette cohérence et cette continuité que le secteur pourra renforcer sa contribution à la protection de l'océan et à la résilience des territoires littoraux.



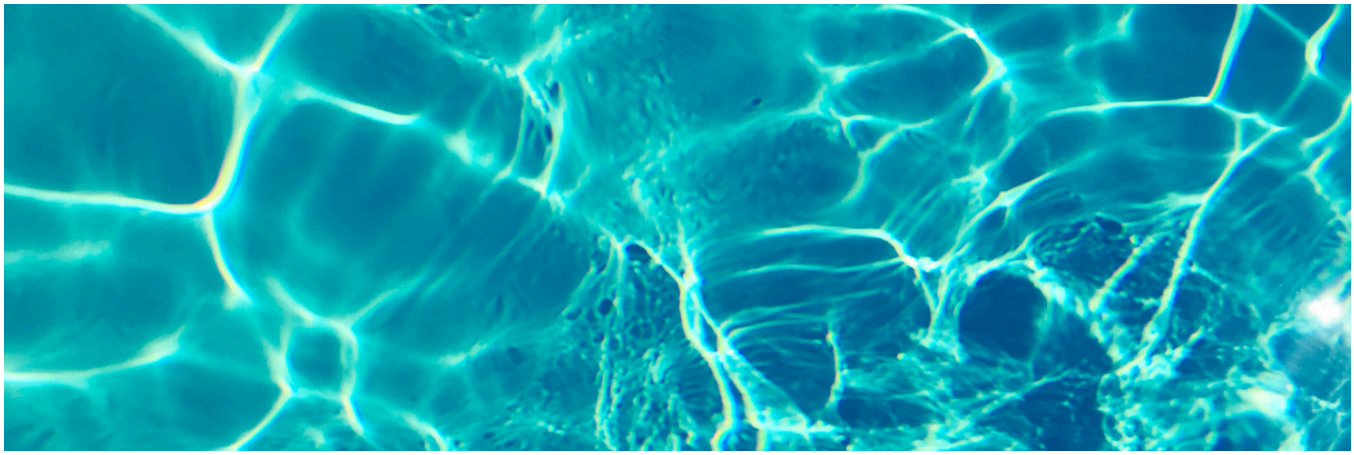
GUIDE N°1

ANNEXES

- OUTIL D'AUTO-ÉVALUATION
- RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

OUTIL D'AUTO-ÉVALUATION APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

TEMPS ESTIMÉ POUR COMPLÉTER LA GRILLE : 15 min



Objectif

Évaluer les pratiques d'approvisionnement et identifier des pistes d'amélioration.

Acteurs concernés

- Tour-opérateurs,
- Agences,
- Hébergements,
- Prestataires d'activités,
- Croisiéristes,
- Collectivités territoriales.

Fonctionnement

Évaluation de 0 à 5 pour chaque critère. Certaines catégories peuvent être pondérées selon le type d'acteur ou de fournisseur.

La grille peut être utilisée :

- lors de la sélection ou du référencement d'un fournisseur,
- dans le cadre d'un suivi régulier des partenaires,
- comme outil d'auto-évaluation interne.

INTERPRÉTATION INDICATIVE DES RÉSULTATS

Score moyen	Niveau
0-1	Pratiques insuffisantes
2	Niveau à améliorer
3	Niveau conforme
4	Bon niveau de performance
5	Niveau avancé / approche régénérative

Cette grille vise avant tout à identifier des marges de progression. Elle ne constitue pas un outil d'exclusion systématique mais un support de dialogue et d'amélioration continue entre acteurs de la chaîne de valeur touristique.



TOUR-OPERATORS & AGENCES

Catégorie	Question	Score (0-5)	Commentaires, actions
Conception de l'offre	Les activités proposées ont-elles été évaluées afin d'identifier et limiter leurs impacts sur les écosystèmes et les communautés locales ?		
Conception de l'offre	Les prestataires respectent-ils les règles de navigation et de mouillage permettant de protéger les habitats sensibles ?		
Conception de l'offre	Les guides et opérateurs locaux sont-ils formés à l'approche respectueuse de la faune et des milieux naturels ?		
Achats & logistique	Les prestations proposées limitent-elles le recours au plastique à usage unique ?		
Achats & logistique	Les repas proposés privilégient-ils des produits locaux, de saison et issus de filières durables ?		
Sensibilisation	Les voyageurs sont-ils informés des bonnes pratiques environnementales et sociales avant ou pendant le séjour ?		
Suivi & amélioration	Les retours sur les prestataires sont-ils collectés et utilisés pour améliorer les pratiques ?		

TOTAL / MOYENNE : **/5**



HÔTELS & HÉBERGEMENTS

Catégorie	Question	Score (0-5)	Commentaires, actions
Achats & approvisionnement	Les fournisseurs privilégiés sont-ils locaux ou engagés dans des pratiques durables ?		
Achats & approvisionnement	Les emballages et consommables à usage unique sont-ils réduits ou remplacés par des alternatives durables ?		
Gestion de l'eau & des déchets	Les déchets sont-ils triés et valorisés lorsque les infrastructures locales le permettent ?		
Gestion de l'eau	L'eau est-elle utilisée de manière responsable (réduction du gaspillage, dispositifs économes, recyclage lorsque possible) ?		
Sensibilisation	Le personnel est-il formé aux pratiques durables et à la sensibilisation des clients ?		
Suivi & amélioration	Les fournisseurs ou pratiques à améliorer sont-ils identifiés et suivis dans le temps ?		

TOTAL / MOYENNE : /5



CROISIERISTES & ACTIVITÉS MARINES

Catégorie	Question	Score (0-5)	Commentaires, actions
Equipements & approvisionnement	Les équipements et carburants utilisés sont-ils choisis pour limiter leur impact environnemental ?		
Equipements	Les plastiques et consommables à usage unique sont-ils limités à bord ?		
Protection des écosystèmes	Des règles d'approche et de mouillage ont-elles été définies pour protéger les habitats sensibles ?		
Protection de la faune	Le personnel est-il formé à l'observation responsable des animaux marins ?		
Sensibilisation	Les passagers sont-ils informés des bonnes pratiques en mer et à proximité de la faune ?		
Suivi & amélioration	Les retours sur les activités sont-ils collectés afin d'améliorer les pratiques ?		
Contribution scientifique	Les activités en mer contribuent-elles, lorsque cela est possible, à des programmes de science participative (collecte d'observations, signalement d'espèces, suivi des écosystèmes) en lien avec des chercheurs ou des ONG ?		

TOTAL / MOYENNE : **/5**



DESTINATIONS & COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Catégorie	Question	Score (0-5)	Commentaires, actions
Régulation	Les concessions et autorisations touristiques intègrent-elles des critères environnementaux et sociaux ?		
Gestion environnementale	Des standards existent-ils pour la gestion de l'eau, des déchets et des pollutions ?		
Soutien aux filières locales	Les initiatives locales de pêche, aquaculture ou agriculture durable sont-elles soutenues ?		
Coordination territoriale	Les labels et certifications sont-ils coordonnés afin d'harmoniser les pratiques touristiques ?		
Economie locale	Les circuits courts et fournisseurs locaux sont-ils favorisés ?		
Suivi territorial	Les impacts environnementaux et sociaux du tourisme sont-ils évalués à l'échelle du territoire ?		

TOTAL / MOYENNE : **/5**

Cette bibliographie regroupe les principales sources mobilisées pour l'élaboration de ce guide.
Elle n'a pas vocation à être exhaustive.

1. CADRES SCIENTIFIQUES & RAPPORTS INTERNATIONAUX

- FAO (2022). The State of World Fisheries and Aquaculture.
- GIEC (2019). Special Report on the Ocean and Cryosphere in a Changing Climate.
- IPBES (2019). Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services.
- OCDE (2020). Global Value Chains and Tourism.

2. TOURISME DURABLE & CHAÎNE DE VALEUR

- ONU Tourisme (2021). Tourism and Coastal Development.
- PNUE (2019). Sustainable Tourism and Supply Chains.
- PNUE (2021). Tourism and the Environment.
- UNEP & ONU Tourisme (2020). Sustainable Consumption and Production in Tourism.
- WTTC (2023). Economic Impact Report.

3. TOURISME BLEU & APPROCHES RÉGÉNÉRATIVES

- UICN (2024). Towards a Regenerative Blue Economy.
- UICN (2025). Resolution 8.030 – Regenerative Blue Economy.
- High Level Panel for a Sustainable Ocean Economy (2020). Transformations for a Sustainable Ocean Economy.
- UN Global Compact (2021). Blue Economy and Regenerative Approaches.





4. TOURISME BLEU & POLITIQUES PUBLIQUES

- IDDRI, Eco-Union et al. (2023). Towards Sustainable Blue Tourism: Trends, Challenges and Policy Pathways.
- IDDRI et al. (2024). Sustainable Blue Tourism in the Western Indian Ocean.

5. RÉFÉRENTIELS & STANDARDS

- Global Sustainable Tourism Council (GSTC) (2016). GSTC Industry Criteria for Hotels and Tour Operators.

6. ETUDE SECTORIELLE

- ConsultantSea & Beyond Plastic Med (BeMed) (2021). Toward Zero Plastic Waste in Mediterranean Hotels.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

- Photographies fournies par les partenaires : TUI, Club Med, Association Mer et Nature.
- Banques d'images et ressources visuelles : Canva, Pixabay, Pexels.

Les crédits photographiques sont attribués aux auteurs et détenteurs de droits concernés, conformément aux conditions d'utilisation des visuels.